



**Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan**
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici

Rapport n° 20201020-16
Délibération n°2020-46
Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du mardi 20 octobre 2020

Envoyé en préfecture le 27/10/2020

Reçu en préfecture le 27/10/2020

Affiché le

ID : 056-200049708-20201027-2020_46_2-DE

Plan de financement de l'appel à projet Programme de développement rural Bretagne 2014-2020 Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques »

L'an deux mille vingt, le mardi 20 octobre à 9h, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 13 octobre 2020 s'est réuni dans les locaux du Parc sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIC	1 ^{er} vice-président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	

Absents excusés :

M. Pascal BARRET
Mme Nathalie COURTRAI
M. André CROCQ
M. Gilles DUFEIGNEUX
M. Luc LE TRIONNAIRE

Procuration :

M. Luc LE TRIONNAIRE donne procuration à M. David LAPPARTIENT
Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. Ronan LE DÉLÉZIC
M. André CROCQ donne procuration à Mme Anne GALLO
M. Pascal BARRET donne procuration à Mme Sylvie SCULO

Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (*Directrice*)
Mme Annaëlle MÉZAC (*responsable du pôle biodiversité et aménagement*)
Mme Sophie GIRAUD (*responsable du pôle développement territorial*)
Mme Marie TAVENNEC (*Responsable administrative et financière*)

Plan de financement de l'appel à projet « Programme de développement rural Bretagne 2014-2020 Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques »

Vu l'article 7 de la Charte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan prévoyant de « préserver et gérer la trame verte et bleue, les corridors écologiques et les maillages naturels » ;

Vu le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Bretagne approuvé en session du Conseil Régional en date du 15 octobre 2015 et adopté par arrêté préfectoral le 2 novembre 2015 ;

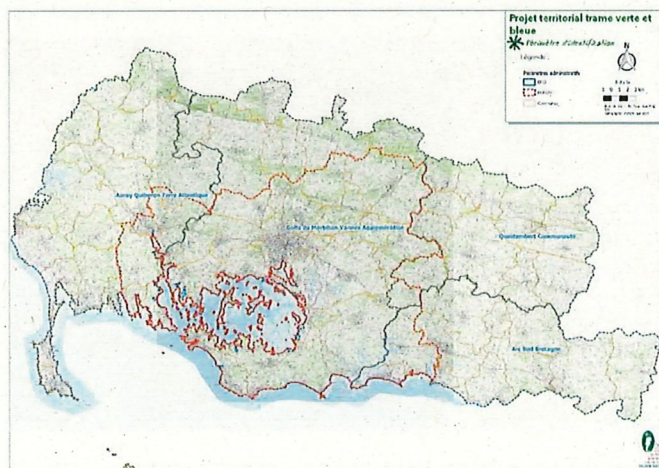
Vu le plan d'action territorial Trames naturelles élaboré par le Parc naturel régional dans le cadre d'un premier appel à projet de la Région Bretagne.

La Région Bretagne a lancé un appel à projet « Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques » dans le cadre du Programme de Développement Rural Bretagne dans le but d'apporter un soutien financier aux territoires volontaires pour initier ou développer des plans d'actions locaux ambitieux en faveur des continuités écologiques, répondant aux objectifs du SRCE, et avec un caractère très opérationnel.

Le Parc a répondu à une première fois à cet appel à projet en proposant un projet, pour la période 2018-2020, décliné à travers 3 axes :

- l'élaboration d'un plan d'actions stratégiques des trames naturelles 2020-2026 ;
- l'acquisition de connaissances complémentaires ;
- la mise en œuvre d'actions expérimentales et pilotes sur le territoire.

La candidature au présent appel à projet fait suite au travail mené d'octobre 2018 à mars 2020 sur l'identification de la trame verte et bleue et l'élaboration d'un programme d'actions en faveur de celle-ci. Initialement prévu sur le territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (33 communes), l'identification de la TVB a finalement été réalisée à l'échelle du territoire des quatre EPCI adhérentes (81 communes).



Le programme d'actions est également réalisé pour l'ensemble de ce territoire élargi. Il sera coordonné par le Parc sur son périmètre classé. Sa mise en œuvre se fera en lien avec les actions et programmes déjà engagées par d'autres structures du territoire (Breizh bocage, CTMA, plan de formation, ...). Il permet à d'autres structures du territoire de solliciter une aide financière dans le cadre de l'appel à projet de la Région Bretagne pour sa mise en œuvre.

Le programme d'actions porte sur 6 ans, permettant ainsi une articulation cohérente avec les deux prochains programmes triennaux du Parc et les mandats municipaux 2020-2026. Il est structuré en 13 grandes fiches actions, elles-mêmes subdivisées en sous-fiches :

- Fiche 1 : Sensibilisation à la Trame Verte et Bleue et valorisation des pratiques vertueuses,
- Fiche 2 : Mobilisation et valorisation des référentiels cartographiques,
- Fiche 3 : Intégration des trames naturelles dans les documents de planification,
- Fiche 4 : Gestion du patrimoine naturel des collectivités pour la préservation des trames naturelles,
- Fiche 5 : Préservation et restauration des milieux aquatiques et humides,
- Fiche 6 : Préservation et restauration de la trame boisée,
- Fiche 7 : Accompagnement de la profession agricoles dans la prise en compte des trames naturelles,
- Fiche 8 : Amélioration de la connaissance et la gestion des milieux spécifiques,
- Fiche 9 : Réduction de la fragmentation liée aux réseaux viaires, transports d'énergie et espèces exotiques envahissantes,
- Fiche 10 : Préservation et restauration de la trame noire,
- Fiche 11 : Expérimentation, préservation et restauration de la trame bleue salée
- Fiche 12 : Expérimentation sur d'autres trames naturelles,
- Fiche 13 : Coordination du plan d'action Trame Verte et Bleue.

Les actions que le Parc se propose de porter dans le cadre du présent appel à projet ont été choisies sur la base des enjeux du territoire, des échanges avec les partenaires et des actions déjà engagées. Elles sont synthétisées dans le tableau joint.

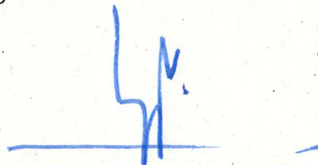
Synthèse du plan de financement du projet :

Dépenses	Montants (€)	Recettes	Montants (€)
Dépenses d'études et prestations	44 860,10€	Région Bretagne	61 092,00€
Dépenses de rémunération	160 993,70€	Europe (Feader)	119 921,40€
Coût indirect sur la rémunération	20 412,90€	Autofinancement Parc	45 253,30€
Total	226 266,70€	Total	226 266,70€

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement indiqué ci-dessus, proposé dans la réponse à l'Appel à projet « Programme de développement rural Bretagne 2014-2020 – Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT

Tableau de synthèse des actions proposées dans le cadre de l'appel à projet :

Actions		Partenaires	Programmes associés	Fiches associées	Localisation
Fiche 1	Sensibilisation à la trame verte et bleue, et la valorisation des pratiques vertueuses				
1.1	Organiser des temps de pédagogie et sensibilisation Intervenir auprès des scolaires et du grand public Former les agents et élus des collectivités Sensibiliser des réseaux d'acteurs professionnels : Forestiers, paysage et horticulture	Cnft, ONF, CRPF, Collectivités, Ecomusée de Saint-dégan, Associations, Collectivités, Groupement professionnels (horticulture, Paysage, agriculteurs, ...), Privés (propriétaires), ONF, CRPF,	ABC AME et ATE Aplscope de Vannes Verger conservatoire de l'écomusée de Saint-Dégan, Marque Parc	Fiche 4. Fiche 5. Fiche 6.2 Fiche 7. Fiche 8.3 Fiche 9.	Territoire Parc et lien avec les communes ABC
1.2	Créer et diffuser des supports et outils pédagogiques Rédiger des guides thématiques Réaliser des médias de sensibilisation Déployer l'observatoire de la biodiversité participatif Mettre en valeur les sites pédagogiques existants Création de sites de formation et démonstration (marteloscope, arboretum)				
1.3	Valoriser et diffuser les bonnes pratiques en faveur des trames naturelles S'appuyer sur réseaux d'acteurs Poursuivre la cocréation d'outils existants et en relayer d'autres Construire une marque parc experts arboriculteurs				
Fiche 2	Mobilisation et valorisation des référentiels cartographiques	Collectivités, Syndicat de bassins versant, DDTM, Région Bretagne, CD56, SAGE IGN, CBNB	Breizh Bocage	Fiche 3.1 Fiche 4. Fiche 7.2	Territoire Parc
Fiche 3	Intégration des trames naturelles dans les documents de planification	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, Bureau d'études urbanistes, personnes publiques associées, Associations, Syndicat de bassins versant, EPCI, Structures porteuses de programme Breizh Bocage		Fiche 2 Fiche 13	
Fiche 5	Préservation et restauration des milieux aquatiques et humides				
5.1	Restaurer la continuité écologique des cours d'eau Identifier et caractériser les frayères à grands salmonidés	Fédération de pêche, acteurs institutionnels	Structures à compétences GEMA (CTMA)	Fiche 2	Liziec
5.3	Identifier, restaurer, constituer des réseaux de mares fonctionnels Prélocaliser les mares Caractériser les mares Proposer un itinéraire de réhabilitation et de création de mares	Agriculteurs, bénévoles, communes, Syndicats de bassin versant, EPCI, SAGE			Têtes de bassin versant (rang de Strahler 1)
Fiche 6	Préservation et restauration de la trame boisée				
6.1	Préserver et renforcer la fonctionnalité de la trame forestière Intégration de la notion de trame verte et bleue dans les documents de gestion forestière Mettre en place d'une gestion sylvicole favorable à la préservation et au développement de la biodiversité forestière	CRPF, ONF, Syndicat des producteurs de la forêt privée du Morbihan, Communes, EPCI	Plan de paysage Breizh Bocage	Fiche 1.2	Littoral
6.2	Mettre en place des fûts de vieillissement et de sénescence Convertir les boisements monospécifiques vers des peuplements favorables à la biodiversité, d'essences locales et plurispécifiques				
Fiche 7	Accompagnement de la profession agricole dans la prise en compte des trames naturelles				
7.1	Accompagner et valoriser la mise en place de pratiques agroécologiques Favoriser la mise en place de projets agroforestiers Proposer les baux ruraux environnementaux	Chambre d'agriculture, GAB, Propriétaires volontaires	Breizh Bocage, Observatoire Régional de l'avifaune, Label Haie, Aterres, Plan de gestion du bocage porté par la chambre d'agriculture	Fiche 1.2 Fiche 8.1 Fiche 8.3	site de file d'ariz Territoire Parc
7.2	Promouvoir une gestion du maillage bocager durable Suivis avifaune des haies Promouvoir la valorisation économique et durable des haies bocagères Interface entre acteurs du bocage	Chambre d'agriculture, GAB, Porteurs de programme Breizh Bocage,			Territoire Parc
Fiche 8	Amélioration de la connaissance et la gestion des milieux spécifiques				
8.1	Valoriser et réhabiliter les vergers Encourager l'inventaire, la réhabilitation et la gestion des vieux vergers Soutenir la création de vergers	Pôle fruitier de Bretagne, Citoyens, Collectivités, Associations environnementales, groupement d'agriculteurs, chambre d'agriculture, GAB, Associations de randonnée, ...	Breizh Bocage, Ecomusée de Saint-Dégan, ABC, Plan de gestion du bocage porté par la chambre d'agriculture	Fiche 1.2 Fiche 7.1.	Secteurs à définir en comité de pilotage
8.3	Réaliser l'inventaire et réhabiliter l'arbre têtard Inventorier et caractériser les vieux têtards Former à la réhabilitation Encourager la création de nouveaux sujets				
8.4	Intégrer les milieux anthropiques dans l'approche trames naturelles Considérer le patrimoine bâti comme support de continuités naturelles	Associations patrimoniales, DRAC (SRA), DRASSM, Paysages de Mégalithes, Centre des monuments nationaux, Région, Collectivités, Groupements de professionnels, CRC	PERICLES		
Fiche 9	Réduction de la fragmentation liée aux réseaux viaire et de transport d'énergie				
9.1	Diagnostiquer et améliorer le réseau viaire Diagnostiquer les ouvrages aériens et souterrains dédiés ou non à la faune Analyse croisée, état des lieux et hiérarchisation des ouvrages	Communes, EPCI, DIRO, Département, SNCF, CD56	Programmes en cours des associations environnementales		Secteurs à enjeux du réseau primaire
9.2	Mettre en place une gestion opportuniste d'espaces avec un potentiel de naturalité Travail avec les gestionnaires de réseaux de transports d'énergie Travail avec les gestionnaires de réseau viaire	RTE, DIRO, Communes, EPCI, CD56, GRT gaz	Projet BELVE	Fiche 4.1	Secteurs à enjeux trames des tranchées de végétation
Fiche 10	Préservation et restauration de la trame noire				
10.1	Elaborer une trame noire Réaliser un inventaire des éclairages Réaliser une cartographie dynamique de la pollution lumineuse	Morbihan Énergies, Communes, EPCI, Associations environnementales, Clubs d'astronomie, ANPCEN	Villes et villages étoilés de l'ANPCEN	Fiche 1. Fiche 3.	Territoire Parc
10.2	Sensibiliser à la trame noire Sensibiliser les élus et les parcs privés (particuliers, ZAVI) à la problématique pollution lumineuse Rédiger des supports techniques sur la trame noire Organiser des animations autour de la trame noire				Territoire volontaire et secteurs à enjeux trame noire
10.3	Mettre en place des actions opérationnelles en faveur de la trame noire Accompagner les acteurs publics à adapter leurs éclairages Intégrer la trame noire dans les documents d'urbanisme				
Fiche 13	Coordination du plan d'action trame verte et bleue				
	Rédaction d'un document de communication à destination des nouveaux élus Mettre à jour la trame verte et bleue Evaluer le programme d'actions Animer le programme Accompagner les porteurs d'actions volontaires				